



Communauté

FEMME DE LA SEMAINE

Cleach Avocats : Hélène Fontanille aux manettes du département social

Après plus de deux décennies chez Coblençe Avocats, Hélène Fontanille rejoint Cleach Avocats. La nouvelle associée a pour mission de relancer le département social du cabinet.

Cleach Avocats se staffe en droit social avec l'arrivée d'Hélène Fontanille qui devient ainsi la septième associée du cabinet. La diplômée du DEA droit social de l'université Paris II Panthéon-Assas accompagne entreprises tricolores et étrangères aussi bien en droit du travail qu'en droit de la Sécurité sociale. Dans le cadre de sa pratique généraliste, l'avocate note notamment l'émergence en matière contentieuse d'une remise en cause accrue du barème Macron. « Nous voyons se multiplier les procédures annexes visant à contourner ou à écarter ce dernier via des demandes en nullité pour harcèlement ou discrimination, ou des demandes d'heures supplémentaires », pointe-t-elle. Hélène Fontanille dispose par ailleurs d'une expertise spécifique auprès des journalistes et intervient devant la Commission arbitrale des jour-



nalistes. Parmi ses secteurs de prédilection figurent ainsi les médias, l'hôtellerie de luxe, les nouvelles technologies et les entreprises industrielles.

« Après vingt-trois ans au sein du même cabinet, j'avais envie d'évoluer, explique celle qui exerçait jusque-là chez Coblençe Avocats. J'ai eu l'opportunité de rejoindre une structure à taille humaine avec la perspective de développer un département dédié à ma pratique, mais qui a également vocation à venir en appui d'autres pôles ». Hélène Fontanille travaillera donc en synergie avec les autres départements du cabinet (corporate, fiscal, propriété intellectuelle, droit des contrats et contentieux). Elle opérera notamment en support d'opérations de fusions-acquisitions et de private equity pour un traitement transversal des dossiers.

